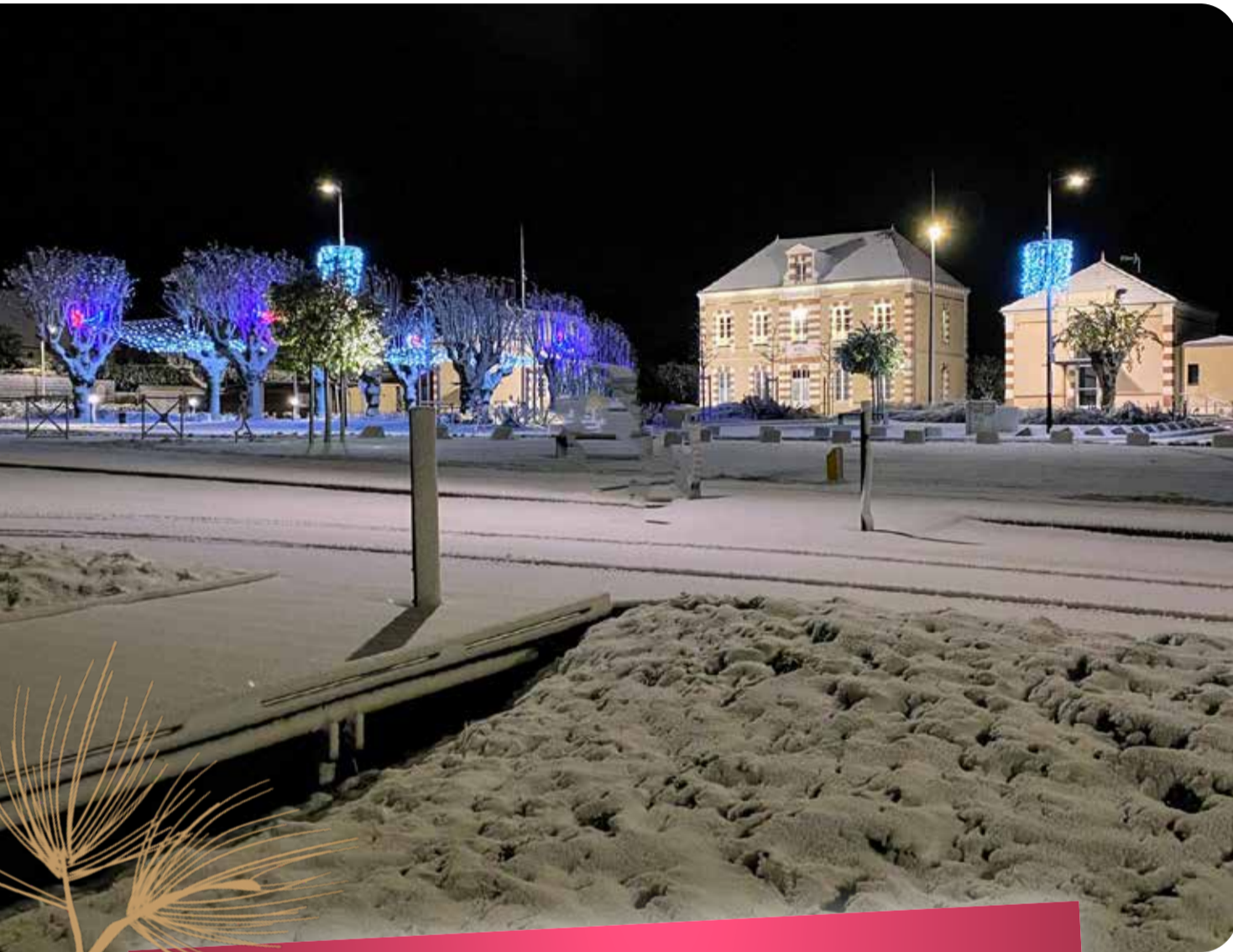


# INFOS



# PERRIGNY

DÉCEMBRE 2024 • n° 133 • [www.perrigny.fr](http://www.perrigny.fr)



*Le Maire et le Conseil Municipal  
vous présenteront leurs vœux*

**Samedi 11 Janvier 2025**  
à 11h Salle Polyvalente de Perrigny

*Vous êtes cordialement invités à cette cérémonie  
qui se clôturera par le verre de l'amitié*

**A.D.M.R.** - [mdsperrigny@admperrigny.fede89.admr.org](mailto:mdsperrigny@admperrigny.fede89.admr.org) - **Secrétariat** : 8 chemin des Coulemine PERRIGNY - 03.86.46.61.80 • **ASSOCIATION TENNIS PERRIGNY** - [atp89000@gmail.com](mailto:atp89000@gmail.com) - **M. TOUSSAINT Michel** - 06.07.30.71.14 • **CHASSE** - [trolle.arlette@orange.fr](mailto:trolle.arlette@orange.fr) - **M. PREVOST Jacki** - 21 rue des Vendanges PERRIGNY - 06.75.69.91.79 - 06.15.94.72.85 • **CHORALE** "Au temps de l'Escale" - [jeanguy.begue@orange.fr](mailto:jeanguy.begue@orange.fr) - **M. BEGUE Jean-Guy** • **CLUB VIVRE ENSEMBLE** - [jacques.bounon@orange.fr](mailto:jacques.bounon@orange.fr) - **Mme BOUNON Claudette** - 03.86.46.13.40 - 06.07.89.48.56 • **COMITE DES FETES** - **Mme SACHELLI Lucette** - 06.85.81.99.94 • **ESPRIT SPORT 89** - [contact.emarquez@gmail.com](mailto:contact.emarquez@gmail.com) - **Emmanuel MARQUEZ** - 06.03.69.46.97 • **GOSPEL FOR EVER** - [gospelforever89@gmail.com](mailto:gospelforever89@gmail.com) • **LES BREANDES (foot à 7)** - [lesbreandes@gmail.com](mailto:lesbreandes@gmail.com) - **M. CITRAS Benjamin** - 06.67.48.10.74 • **LES MINIPOUSS** - [lesminipouss.perrigny@gmail.com](mailto:lesminipouss.perrigny@gmail.com) - **Mme KAUTZMANN Vanessa** - 06.68.93.99.03 • **PARENTS D'ÉLÈVES** - [perrignyapeep@gmail.com](mailto:perrignyapeep@gmail.com) - **M. DELAPORTE Noël** - 07.80.23.02.14 • **PERRIGNY ANIMATION DÉTENTE (P.A.D.)** - [association.pad@gmail.com](mailto:association.pad@gmail.com) - **Mme RIGOLET Lucie** - *Tel vide grenier* - 06.95.37.44.93 - **Infos Gym** - **Cécile TREMBLAY** - 06.78.15.60.62 • **PERRIGNY CYCLISME** - [nuleurope@gmail.com](mailto:nuleurope@gmail.com) - **M. MOCQUERY Christian** - 06.07.42.35.73 • **PERRIGNY ET LES ANNÉES 60-70** - [vivie.du@laposte.net](mailto:vivie.du@laposte.net) - **Mme DUROT Sylvie** - 07.80.35.95.38 • **SOURIS A LA VIE** - [sourisalavie89@live.fr](mailto:sourisalavie89@live.fr) - **Mme MIGEVAULT Françoise** - 03.86.46.85.12 • **US PERRIGNY (GYM et TAI-CHI)** - [christinebadaire@yahoo.fr](mailto:christinebadaire@yahoo.fr) - **Mme BADAIRE Christine** - 06.16.89.25.96 - **Mme WAGNER Nathalie** - 06.08.85.44.96 • **YOGA** - [yoga.perrigny@orange.fr](mailto:yoga.perrigny@orange.fr) - **M. TRUMEAU Sébastien** - 03.86.46.10.72

Directeur de la publication : Emmanuel Chanut • Rédacteur en chef : Richard Lécolle • Photos et rédaction : Commission Communication •  
Mise en page et Impression : Voluprint • Dépôt légal : Décembre 2024

## LE MOT DU MAIRE



Patriniaciennes,  
Patriniaciens,

Alors que l'hiver s'installe, il est temps de porter un regard sur l'année écoulée et de projeter notre commune vers de nouveaux horizons.

Cette année a été porteuse de nombreux projets, certains arrivant à leur aboutissement tels que la voie douce Route des Terres et Vignes et la planification urbaine avec le document de Plan d'Aménagement et de Développement Durable (élaboration du PLUiHM de l'Auxerrois) qui a fait l'objet d'une présentation en conseil communautaire.

D'autres représentent un travail de plus longue haleine, avec des partenariats à mettre en place, tel que la création d'un rond-point au carrefour du monument aux morts.

Nous avons présenté en septembre notre projet d'écoquartier, afin d'étudier sa faisabilité, aux instances de la Direction Départementale des Territoires (DDT) et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).

La Commune a avancé sur les dossiers de futurs lotissements Rue de la Grappe et Grande rue pour un début de chantier courant 2025, le premier étant un projet communal et le second porté par un promoteur privé.

L'acquisition d'une propriété aux Bréandes a été faite afin d'y construire de futurs logements en partenariat avec un bailleur social.

Nous étudierons prochainement la possibilité de réaménager l'ancien logement des instituteurs près des écoles en une petite salle de réception destinée à la location. En effet, il faut se rendre à l'évidence, le projet initial d'accueil d'un professionnel de santé semble peu probable dans un futur proche, du fait de la faible attractivité du territoire départemental en la matière.

Enfin, au niveau communication, la refonte du site internet est en cours de finalisation.

Toutes ces avancées sont le fruit d'un travail sur du long terme et témoignent de notre engagement à améliorer le cadre de vie de Perrigny.

Toutefois le contexte économique politique, français et international, marqué par une instabilité forte en cette année 2024, ne devrait malheureusement pas s'arranger en 2025. Cela risque indéniablement d'impacter notre quotidien et les décisions à l'échelle communale. Mais restons positifs et faisons preuve de résilience afin de continuer à avancer !

Pour terminer, je vous dis à très vite et vous convie à notre traditionnelle cérémonie des vœux du Maire.

D'ici là, je vous souhaite de vous retrouver en famille et entre amis pour ces fêtes, de savourer et de partager des moments de bonheur.

Belles fêtes de fin d'année.

Emmanuel CHANUT, Le Maire



## REPAS DES AÎNÉS

123 convives de 70 ans et plus se sont retrouvés le 13 octobre dans la salle polyvalente, à l'invitation de la Mairie et du CCAS, pour partager un moment festif autour d'un repas, concocté et servi par Stéphane CAMU et son équipe. Tout au long de cet après-midi, ils ont pu se dégourdir les jambes en venant danser sur la piste au son de l'accordéon d'Orphéane. Cette journée conviviale s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse et joyeuse, avec un réel plaisir de se retrouver et d'échanger. Rendez-vous l'année prochaine !



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



En ce 11 novembre 2024, le maire Emmanuel Chanut, accompagné des habitants de Perrigny et des élèves des écoles, a commémoré l'armistice de la Première Guerre mondiale. Cette date symbolique marque la fin des combats de 1914-1918. Lors de cette cérémonie, Monsieur le Maire a rendu hommage aux soldats de

cette guerre ainsi qu'à tous ceux tombés pour la France jusqu'à aujourd'hui. Une gerbe a été déposée au pied du monument aux Morts, suivie d'une minute de silence et de La Marseillaise. La commémoration s'est conclue par un moment convivial autour du verre de l'amitié, servi dans la salle des mariages.

## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2024



Ce concours est l'occasion de célébrer ceux qui, à travers leurs efforts et leur passion pour le jardinage, contribuent à faire de Perrigny un village encore plus accueillant et agréable à vivre.

Outre la qualité et l'esthétisme des aménagements floraux, les actions en faveur de la biodiversité et de la préservation de la ressource en eau ont été prises en compte.

Comme chaque année, le jury communal a sillonné les rues de notre village en juillet et août, afin d'admirer les jardins des candidats et de déterminer le classement :

- . 1<sup>ère</sup> Mme Josette FAUVERNIER
- . 2<sup>ème</sup> Mme Annie FEVRE
- . 3<sup>ème</sup> M. Jean CALMUS
- . 4<sup>ème</sup> Mme Elisabeth MENGUAL

Nous félicitons et remercions également tous les autres participants qui agissent pour l'embellissement de notre commune : Mmes et MM Berrouet, Trollé, Bounon, Lécolle, Gabuet, Caillon, sans oublier les hors concours MM. Gassien et Goupy et la ferme de M. et Mme Fromont. Nous vous donnons rendez-vous le 11 janvier 2025 où une récompense sera remise à chacun lors de la cérémonie des vœux du Maire.



## HORAIRES DES DECHETERIES

### HIVER

du 1er novembre au 31 mars

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Augy	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
Auxerre	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
Branches	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h
Gy l'Evêque	FERME	FERME	-- 14h - 17h	FERME	FERME	10h - 12h 14h - 17h
Monéteau	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h	10h - 12h 14h - 17h
Val de Mercy	FERME	FERME	FERME	FERME	FERME	FERME
Venoy	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h	FERME	10h - 12h 14h - 17h

### CLASSIQUE

du 1er avril au 31 mai et du 1 septembre au 31 octobre

	Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi
Augy	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 18h
Auxerre	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 19h
Branches	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h - 12h30 13h30 - 18h
Gy l'Evêque	FERME	FERME	-- 14h30 - 18h	FERME	FERME	9h - 12h30 13h30 - 18h
Monéteau	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h30 - 12h 14h30 - 18h	9h - 12h30 13h30 - 19h
Val de Mercy	FERME	FERME	FERME	FERME	FERME	FERME
Venoy	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h30 - 12h 14h30 - 18h	FERME	9h - 12h30 13h30 - 18h



## POINT SUR LES TRAVAUX

### Modification de la circulation dans la Grande Rue :

Les ralentisseurs du carrefour entre la Grande Rue et la rue de la Forge ont été retirés en raison des nuisances sonores liées à leur affaissement. Désormais, les véhicules descendant la Grande Rue doivent céder la priorité à droite. Cette mesure, renforcée par des panneaux, un radar pédagogique et un flash d'avertissement, combine sécurité et tranquillité. Les premiers retours de cette solution sont satisfaisants.

Une reprise de la voirie au niveau du Petit Perrigny a également été réalisée afin de supprimer les pavés en partie descellés qui généraient des nuisances sonores à chaque passage de véhicules.

Les travaux ont été réalisés en octobre par l'entreprise MANSANTI. Elle a pu intervenir pendant la période idéale de coupure de la RD31 par le conseil départemental. La gêne occasionnée a donc été très réduite.



## NETTOYAGE DE LA COMMUNE

Le 16 septembre dernier, pour la troisième année consécutive, une quarantaine de personnes, dont une quinzaine d'enfants, ont participé à une matinée de ramassage de déchets.

A Perrigny, 110 kg de déchets ont été ramassés dont 2400 mégots, 14 kg de verre, 16 kg d'emballages, des extincteurs, du bois...

Cette action s'inscrit dans le cadre du World Clean Up Day, événement planétaire.

Quelques informations sur l'édition 2024 au niveau national :

- 140 000 participants se sont rassemblés pour agir concrètement contre la pollution des déchets abandonnés
- 4 000 événements ont été organisés dans toute la France, de Lille à Marseille, de la Guadeloupe à la Nouvelle-Calédonie
- 490 tonnes de déchets ont été ramassés, dont 184 tonnes de déchets triés et potentiellement recyclables
- 8 millions de mégots ont été collectés



## MARCHÉ DES PRODUCTEURS



La saison 3 s'est achevée le 15 novembre dernier. Les producteurs ont dressé un bilan positif de cette 3<sup>ème</sup> année, avec une fréquentation régulière de la clientèle de Perrigny et des communes voisines. Nous avons en moyenne la présence d'une dizaine de producteurs sur notre marché qui vous proposent toujours des produits du terroir et de qualité. N'oubliez pas que vos achats réguliers dans les différents stands sont un soutien pour la production agricole et artisanale locale.

Le marché sera reconduit l'année prochaine du mois de mars au mois de novembre. Nous vous rappelons qu'il a lieu le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> vendredis de chaque mois de 16h30 à 19h. Un calendrier à conserver vous est proposé dans ce bulletin pour suivre les dates de la prochaine saison.

Le marché reprendra le vendredi 7 mars 2025. Nous serons heureux de retrouver nos producteurs et artisans. A cette occasion, une tombola sera organisée par les producteurs avec un lot offert par chacun d'eux.

Alors venez nombreux les soutenir.

## PRÉVENTION ROUTIÈRE

Dans le but de sensibiliser les conducteurs aux bonnes pratiques de conduite, ce panneau a été installé à divers endroits du village. Espérons qu'il contribuera à un impact éducatif positif !





## COLLECTE DES SAPINS DE NOËL 18<sup>ème</sup> édition - 2025

### DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN DE NOËL

Pour contribuer à la préservation de l'environnement, vous pouvez donner une seconde vie à votre sapin de Noël en le déposant aux points de regroupement suivants :

- Devant les Services Techniques :
  - Adresse : Chemin des Coulemines, perpendiculaire à la Rue des Écoles
- Bréandès, au point recyclage verre :
  - Adresse : Rue des Fréaux

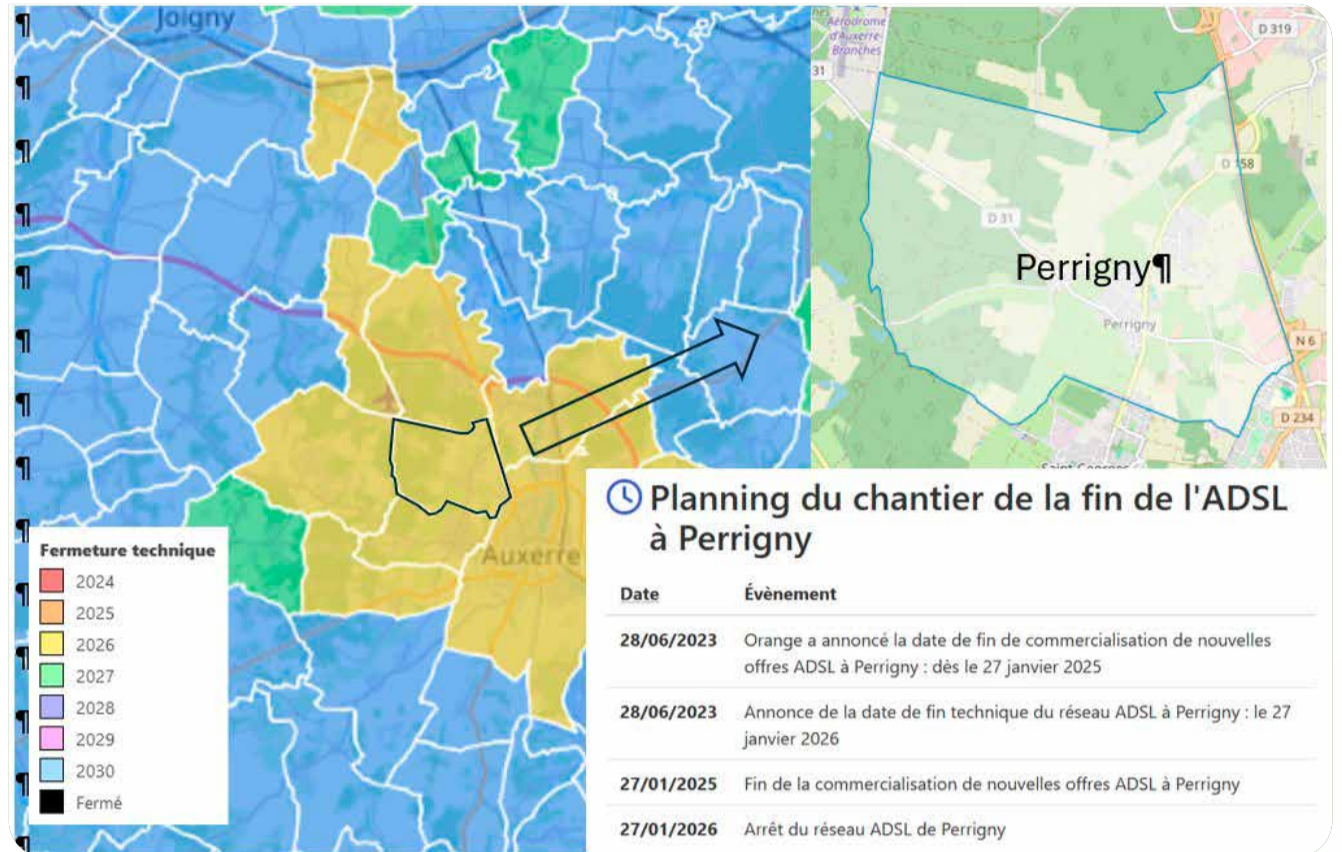
#### Instructions Importantes :

- Dépôt : Veuillez déposer votre sapin au plus tard la veille au soir.
- Date de Collecte : La collecte aura lieu le **JEUDI 16 JANVIER 2025**.



- Préparation : Assurez-vous de retirer toutes les décorations de votre sapin avant de le déposer. Ces sapins seront ensuite broyés pour faire du compost, contribuant ainsi au recyclage bénéfique pour l'environnement. Merci de votre participation à cette initiative écologique !

## TRANSITION VERS LA FIBRE OPTIQUE - RAPPEL



## LES NOUVELLES DE L'AGGLOMÉRATION



## ELABORATION DU PLUiHM Ensemble, transformons l'Auxerrois !

### Le PLUiHM, qu'est-ce que c'est ?

Le PLUiHM, ou Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilités, est un outil de planification et de gestion du territoire que met en place la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois. L'objectif de ce document est de définir les grandes orientations en matière d'urbanisme, d'habitat et de déplacements à l'échelle des 29 communes de l'agglomération. Il permet d'anticiper et de répondre aux besoins de notre territoire en termes de logements, d'infrastructures et de mobilité, tout en préservant notre environnement et notre cadre de vie.

### Un travail complexe et ambitieux

S'inscrivant à l'échelle locale, le PLUiHM doit prendre en compte et respecter l'ensemble des éléments existants à une échelle plus large. Le PLUiHM en fait la synthèse, tout en portant les projets et ambitions de développement des communes et de la communauté d'agglomération.

### Un travail partagé au long cours

Différents échanges, rencontres et ateliers ont été menés depuis 2023 qui ont permis de mieux connaître le territoire et les attentes de chacun. L'année 2024 a en particulier été consacrée au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) (voir ci-dessous). L'année 2025 sera consacrée aux outils réglementaires avec pour objectif d'arrêter le Projet à l'automne 2025 et de disposer d'un document opposable en 2026.

### Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Pierre angulaire du PLUiHM, le PADD fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire et coordonne les besoins des différentes stratégies (environnement, agriculture, habitat, mobilités, économie...).

Le PADD a fait l'objet de débat dans chacun des conseils municipaux et en conseil communautaire à la fin de l'année 2024.



### Une présence en ligne

Retrouver les éléments du PLUiHM en ligne.

<https://www.agglo-auxerrois.fr/Missions/Urbanisme/PLU/PLUiHM-Plan-Local-d-Urbanisme-intercommunal-Habitat-Mobilité>

Vous pouvez également faire part de vos observations et remarques sur les cahiers de concertation ouvert dans chaque mairie de l'Auxerrois ou en écrivant à [pluihm-auxerrois@auxerre.com](mailto:pluihm-auxerrois@auxerre.com)



# LES NOUVELLES DE L'AGGLOMERATION



## TRANSPORTS

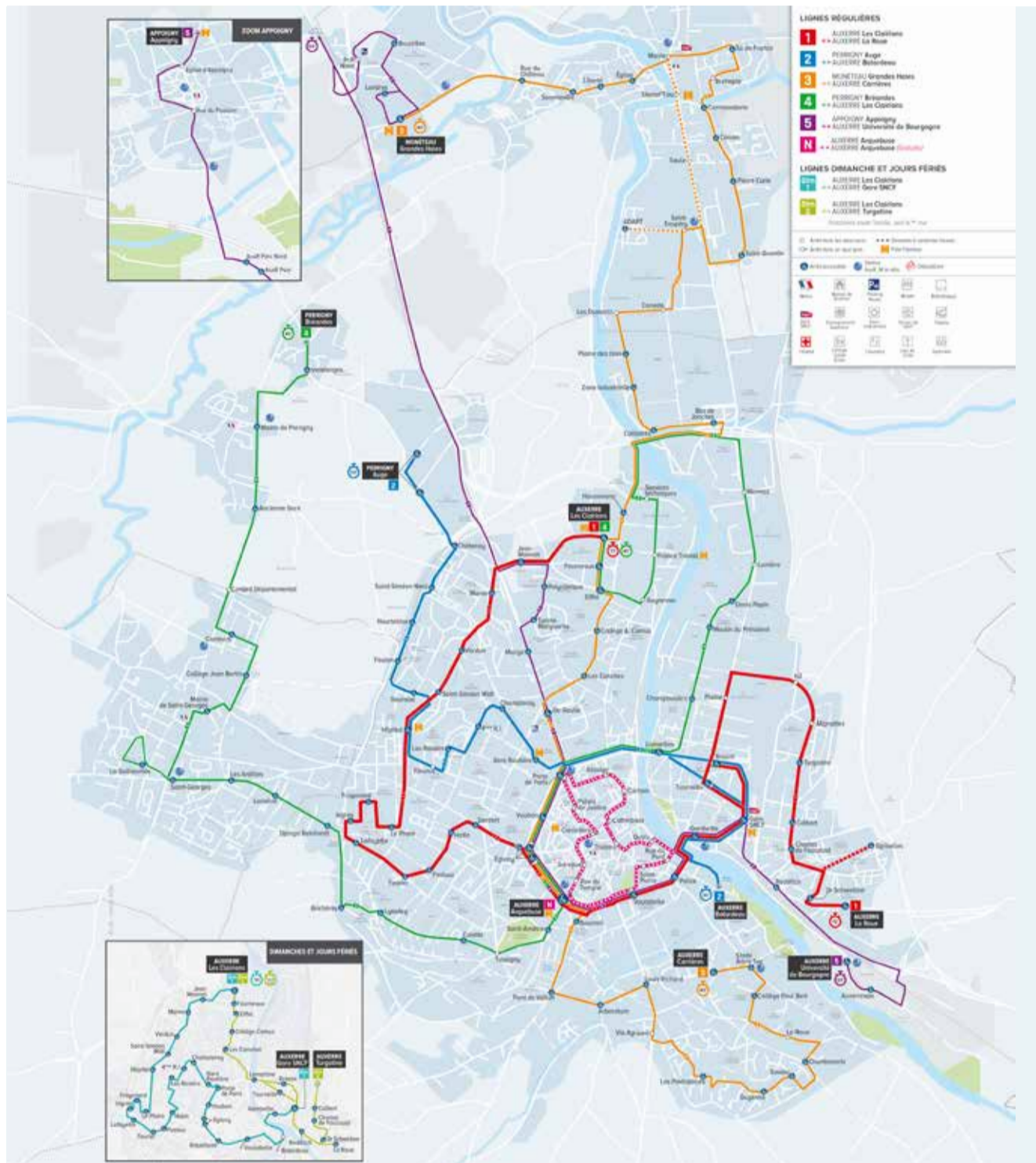
<https://www.agglo-auxerrois.fr/Missions/Transports-et-deplacements>

320 vélos électriques sont disponibles à la location en libre-service et en longue durée sur 43 stations de dépôt/recharge sur le territoire des 29 communes de l'Auxerrois.

Les tarifs restent abordables : 1,50 € pour 45 minutes de location ou un abonnement de 5€/mois pour une utilisation plus régulière, l'abonnement mensuel étant de 3€/mois pour les moins de 26 ans, les demandeurs d'emploi et les abonnés au réseau de bus.

Vous les avez vus changer de couleur, passant du rose au bleu ciel, porteur de la nouvelle marque de mobilité de l'Auxerrois : **AuxR\_M le bus**.

Cette nouvelle livrée de bus est désormais 100 % décarbonée. Au programme : moins de correspondances, des passages plus fréquents, plus d'arrêts répondant aux besoins quotidiens et de plus d'offres de service le samedi et l'été.



## STADE NAUTIQUE

Le stade nautique situé à Auxerre se compose de cinq bassins couverts et trois bassins extérieurs. De nombreuses activités s'adressant à tous les publics y sont proposées. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, sa gestion a été confiée à la Communauté d'Agglomération. De cette manière l'équipement peut maintenant accueillir toutes les écoles du territoire.

**Le port du bonnet de bain est obligatoire pour tous**

### OUVERTURES DES BASSINS COUVERTS EN PÉRIODE SCOLAIRE

- Lundis, mardis, jeudis, vendredis :**
  - BASSIN SPORTIF de 7h30 à 19h30
  - BASSINS LOISIRS de 12h00 à 14h00 et de 16h30 à 19h30
- Mercredis :**
  - BASSIN SPORTIF de 7h30 à 19h30
  - BASSINS LOISIRS de 8h30 à 19h30
- Samedis**
  - TOUS LES BASSINS de 10h30 à 13h00 et de 14h30 à 18h30
- Dimanches**
  - TOUS LES BASSINS de 9h00 à 13h00
- Fermeture des caisses 1/2 heure avant l'horaire indiqué - Évacuation 20mn avant l'horaire indiqué

### Tarifs - prix d'entrée de la piscine

Adulte dès 18 ans	4,60 €
Enfant, étudiant 3 - 17 ans	2,90 €
<i>sur présentation obligatoire de la carte étudiant</i>	
Enfant de moins de 3 ans	Gratuit
Personnes à mobilité réduite	Gratuit
Accompagnant de personnes à mobilité réduite	2,90 €

Il existe des cartes d'abonnement et pack famille.



# VIE DES ENTREPRISES LOCALES

## PEINTRE MAXIMILIEN PERROT

Entreprise créée en avril 2012 et initialement basée à Pourrain, Maximilien Perrot a déménagé depuis février 2023 sur la commune de Perrigny.

Après avoir débuté comme apprenti de 2004 à 2009, Maximilien Perrot a travaillé au sein de l'entreprise Kowalczyk de 2009 à 2012, avant de se lancer en indépendant.

Titulaire d'un Brevet Professionnel en peinture en bâtiment, avec une mention en décoration obtenue en 2010, il met son expérience au service des particuliers et des professionnels.

L'entreprise réalise de la peinture intérieure et extérieure, ainsi que les revêtements muraux et

sols de tous types, à l'exception du carrelage. Il propose également des prestations d'aménagement d'intérieur, incluant des décorations sur mesure telles que des imitations de bois, marbre, et autres effets décoratifs pour personnaliser vos espaces.

Il intervient dans un rayon de 50 km autour d'Auxerre.

**Contact :**

**Téléphone : 06.59.33.88.98 Joignable de 08h à 18h soit directement ou par SMS en laissant vos coordonnées. Mail : maximilien.perrot@orange.fr**

89000 PERRIGNY

ENT. PERROT

Maximilien

- PEINTURE INT./EXT.
- REVÊTEMENT SOLS ET MURS
- DÉCORATION
- RAVALEMENT
- VITRERIE

06 59 33 88 98



# AGENDA DES MANIFESTATIONS

• DÉCEMBRE •

**31**

Réveillon  
*comité des fêtes*

• JANVIER •

**11**

VOEUX DU MAIRE

**11**

Assemblée générale  
*Perrigny et les années 60/70*

**25**

Soirée dansante  
*Perrigny et les années 60/70*

• FÉVRIER •

**20**

Assemblée générale  
*Vivre Ensemble*

• MARS •

**15**

Loto  
*Minipouss*

**23**

Repas de printemps  
*Club Vivre ensemble*

**30**

Concert chorale  
"Au temps de l'Escale"

• AVRIL •

**13**

Bourse aux jouets  
*PAD*

• MAI •

**1<sup>er</sup>**

Marche  
*Comité des fêtes*

**17**

Théâtre les Saltimbanques  
*Perrigny et les années 60/70*

**18**

Concert chorale  
"Au temps de l'Escale"

• JUIN •

**3**

Spectacle des enfants des écoles

**20**

Kermesse des écoles  
*APEEP*

## CALENDRIER MARCHÉS 2025

• MARS •

**7 & 21**

• AVRIL •

**4 & 18**

• MAI •

**2 & 16**

• JUIN •

**6 & 20**

• JUILLET •

**4 & 18**

• AOÛT •

**1<sup>er</sup> & 15**

• SEPTEMBRE •

**5 & 19**

• OCTOBRE •

**3 & 17**

• NOVEMBRE •

**7 & 21**



## INTERDICTION DE BRÛLAGE DE DÉCHETS

Le saviez-vous ? Brûler 50 kg de déchets verts émet autant de particules que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente.

Il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...). En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant. Cette pollution est due principalement aux émissions des véhicules, du chauffage, des industries, de l'agriculture mais aussi au brûlage des déchets verts produits par les ménages. Les contrevenants à cette interdiction s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 450 euros. De surcroît, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées.

Des solutions alternatives existent !

Plutôt que de brûler leurs déchets, les particuliers peuvent les apporter à la déchèterie la plus proche ou les composter. Chargé d'assurer la sécurité et la salubrité publiques dans la commune, M. le Maire est susceptible de recevoir des plaintes relatives au brûlage sauvage de déchets et de les transmettre au procureur.

## ELAGAGE DES HAIES

Dans un souci de sécurité des personnes, et afin de garder à notre village un cadre agréable, il vous est demandé de tailler vos haies de manière à ne pas empiéter sur les trottoirs et de couper les branches de vos arbres qui pourraient être gênantes.

Veillez à respecter les hauteurs et largeurs réglementaires. Tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres qui dépassent chez son voisin. Le voisin n'a pas le droit de les couper mais peut en exiger la coupe.

Dans le cadre d'une location, la coupe et l'entretien sont à la charge du locataire.

## DÉJECTIONS CANINES

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines et de les jeter dans les poubelles. Merci de ne rien jeter dans les caniveaux ni dans les bouches d'égout. En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention.



## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

### Classe de découverte « Au fil de la Loire »

Du 18 au 21 juin, les élèves de CM1/CM2 ont participé à la classe de découverte « Au fil de la Loire ». Les visites de châteaux de différentes époques leur ont permis de concrétiser les apprentissages vus en classe pendant les séances d'Histoire et de voyager à travers les siècles. Au programme : la forteresse médiévale de Montbazou, le château fort de Langeais remanié à la Renaissance, la demeure de Léonard de Vinci au Clos Lucé, et pour finir, le château de Chambord. Les élèves ont également étudié la biodiversité des bords de la Loire et l'adaptation des hommes à cet environnement (promenade sur la Loire avec les bateliers et visite d'habitats troglodytes). Ce séjour a clôturé l'année dans une ambiance détendue mais propice aux apprentissages.



## VIE SCOLAIRE

### RENTRÉE

Les élèves, les enseignants et les familles ont repris le chemin de l'école dans de bonnes conditions pour cette rentrée 2024. Cette année, l'effectif total des deux écoles s'élève à **73 élèves** :

- **École maternelle** : 30 élèves répartis dans deux classes.
- **École élémentaire** : 43 élèves répartis également en deux classes.

Nous constatons une baisse progressive des effectifs, avec une diminution de **43 élèves** enregistrée au cours des sept dernières années.

Cette rentrée a été marquée par l'arrivée d'**Emma Bonnioux**, qui rejoint notre équipe enseignante. Elle a pris en charge la classe à trois niveaux regroupant les CP, CE1 et CE2. **Mme Lucile Lalire** a également effectué sa première rentrée en tant qu'enseignante stagiaire à l'école maternelle, où elle complète le temps partiel de **Eva Schramm**. Nous leur souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans leur nouvelle mission.

Enfin, nous adressons nos sincères remerciements à toute l'équipe éducative et aux agents municipaux pour leur engagement quotidien, ainsi qu'aux familles pour leur confiance. Ensemble, nous continuons à construire un cadre scolaire épanouissant et adapté aux besoins de chaque enfant.





## PROTÉGEONS NOS ENFANTS



Lors du premier conseil de classe, les enseignants ont présenté le protocole PHARE et santé mentale qui consiste à sensibiliser et lutter contre le harcèlement à l'école. Dix heures d'enseignement seront consacrées à ce sujet, avec un temps fort qui a eu lieu le 9 septembre, journée nationale dédiée.

Ce programme fait écho à l'intervention de l'UDAF (Union Départementales des Associations Familiales) à la demande de la mairie, pour le départ des CM2. À cette occasion, la classe des CM1-CM2

a pu profiter d'un atelier sur les dangers des écrans et le cyberharcèlement.

## Cyberharcèlement

### DÉFINITION

C'est quand une personne reçoit, sur internet ou sur son téléphone portable, des messages répétés et malveillants. Ces messages peuvent contenir des menaces, des insultes ou du chantage.



### LES BONS GESTES À SUIVRE

- En parler à ses parents ou un adulte de confiance,
- Appeler ou télécharger l'application 3018,
- Prévenir la direction de l'école si les harceleurs sont dans le même établissement,
- Porter plainte si vous connaissez l'identité des harceleurs,
- Conservez les preuves du harcèlement,
- Ne pas répondre aux insultes,
- Aller sur le site "PHAROS" pour signaler un contenu illégal sur internet,
- Bloquer et signaler les harceleurs,
- Mettre ses comptes en privé et ne pas accepter n'importe qui,
- Voir un professionnel de santé si besoin.

### LES SANCTIONS

Si l'auteur est majeur, les sanctions varient en fonction de l'âge de la victime :

- ➔ Si la victime a plus de 15 ans, l'auteur des propos risque 2 ans de prison et 30.000€ d'amende.
- ➔ Si la victime a moins de 15 ans, la peine maximale encourue est portée à 3 ans de prison et 45.000€ d'amende.

### LES SYMPTÔMES

Comme pour le harcèlement scolaire, le cyberharcèlement peut laisser des séquelles aux personnes qui en sont victimes : anxiété, tristesse, solitude, insomnie, perte de confiance en soi, absentéisme à l'école. C'est une situation douloureuse qui peut conduire à la dépression, voire à des conduites suicidaires.



### MON 1<sup>er</sup> TÉLÉPHONE, ON FAIT LE BILAN ?

#### • Temps d'écran

Définis avec ta famille un emploi du temps équilibré, intégrant des activités avec et sans écrans.

#### • Lieux d'usage

Dans certaines pièces, comme la chambre ou la salle à manger, le téléphone est déconseillé.

#### • Usages respectueux de l'environnement

Pour un usage plus respectueux de l'environnement de ton téléphone, quelques gestes simples : utiliser le Wi-Fi, privilégier la réparation de ton téléphone ou encore le mettre à jour régulièrement pour le conserver le plus longtemps possible.

#### • Usages en extérieur

En extérieur, je respecte les autres en limitant le bruit avec mon téléphone et je reste vigilant pour éviter les vols ou les accidents.

#### • Paramétrage

Pour protéger son compte sur les réseaux sociaux, il faut paramétrer son compte en mode privé et utiliser un mot de passe sécurisé, un avatar et un pseudo.

#### • Photos

Ce que l'on publie ne disparaît pas, c'est pourquoi il faut éviter de publier des photos dénudées, des informations personnelles ou des photos d'autres personnes sans leur autorisation.

#### • Contenus choquants

Les contenus choquants (insultes, violence, harcèlement, pornographie...) peuvent être signalés. Il ne faut pas hésiter à en parler en famille ou à un adulte de confiance.

#### • Inconnus sur internet

Sur Internet, tout le monde peut cacher sa vraie identité. Il faut donc éviter de discuter avec des inconnus en ligne.

### le cyberharcèlement





## UN 13 JUILLET RÉUSSI !



### ■ GOSPEL

**Vous aimez chanter ?**

Venez rejoindre la chorale Gospel For Ever en répétition les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanches du mois de 14h à 17h à la maison des associations, à côté de la mairie de Perrigny. Première séance gratuite.

**LA CHORALE GOSPEL FOR EVER**  
RECHERCHE DES VOIX  
PRINCIPALEMENT TÉNORS ET BASSES

**2<sup>e</sup>me et 4<sup>e</sup>me dimanche**  
**chaque mois de 14h à 17h**

Maison des associations  
89000 - Perrigny  
Notions d'anglais souhaitées  
Cotisation annuelle : 65 €

06 63 35 73 47 - claudine.buffon@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique



## LES MINIPOUSS

Chers habitants et habitantes,

Tout d'abord, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Comme chaque année depuis maintenant plus de 5 ans, l'association a organisé sa vente de chocolats de Noël en porte à porte. Nous vous remercions très chaleureusement de votre soutien et de votre accueil enthousiaste, sans lesquels l'association aurait du mal à fonctionner.

Afin de faire vivre et de dynamiser la vie de notre commune, l'association participe autant que possible aux différents événements du village :

- La fête du 13 Juillet et son magnifique feu d'artifice
- Depuis 2 ans, la journée mondiale du nettoyage de la planète : le Clean Up, qui s'est déroulé en septembre; cette année encore, la quantité de déchets reste impressionnante. Les volontaires, comme à chaque fois, se sont retrouvés pour 2 heures de ramassage, et cette année encore les surprises n'ont pas manqué : extincteurs, sièges auto, micro-onde, etc...
- Halloween : nous avons aussi défilé et là encore, nous vous remercions de nous avoir ouvert vos portes : aussi bien celles de la maison de retraite que celles des habitants. Les enfants étaient plus que ravis de venir sonner à vos portes !!!!!
- Le TÉLÉTHON où nous proposons des activités manuelles, parcours de motricité et où nous partageons un moment convivial avec les autres associations partenaires : PAD, Vivre ensemble, les années 60 / 70, l'ADMR, Souris à la Vie, le Yoga, les Chasseurs, le Comité des fêtes, les Anciens Combattants, etc.....



L'ouverture des statuts de l'association ont permis une nouvelle dynamique. En effet, depuis la rentrée de septembre, nous comptons de nouveaux adhérents. Nous leur souhaitons la bienvenue, enfants comme adultes, habitants de Perrigny mais aussi extérieurs.

Nous espérons que nous continuerons à nous développer, afin de rendre plus pérenne notre association.

**Pour tous renseignements sur les MINIPOUSS, vous pouvez contacter :  
Mme Kautzmann Vanessa, présidente au 06 68 93 99 03**



# VIE ASSOCIATIVE

## PERRIGNY ANIMATION DÉTENTE (PAD)

L'Association PAD (Perrigny Animation Détente) vous souhaite d'excellentes fêtes de Noël ! Savez-vous qu'une section GYM existe ? Elle propose une heure de renforcement musculaire et gym douce tous les lundis de 18h à 19h en salle multisports de Perrigny. Faites travailler votre corps, votre équilibre en douceur, selon votre rythme, dans une ambiance chaleureuse. Les séances étant variées et les exercices différents à chaque fois, vous pouvez sans problème venir en cours d'année. 2 séances d'essais gratuites.

Renseignements auprès de Cécile :  
06 78 15 60 62



## APEEP

Avec une rentrée sur les chapeaux de roue, l'Association des Parents d'Élèves des Écoles de Perrigny (APEEP) a accueilli de nombreux nouveaux parents volontaires pour mener des actions. Son bureau renouvelé, l'équipe de bénévoles actifs débordent d'idées !

Après son traditionnel loto du 16 novembre, les bénévoles n'ont pas le temps de souffler et enchaînent les actions pour récolter des fonds :

> une commande groupée de sapins du Morvan proposée à l'ensemble de la commune, qui vient de s'achever,  
> à venir sur le début d'année : une commande groupée de fromages et charcuteries du Jura.

Mais ne dévoilons pas tout, vous découvrirez la programmation en temps voulu !

Les fonds récoltés serviront à financer des activités pour les enfants des écoles maternelle et primaire.

En particulier cette année :

> 1 intervenante de chant pour que les 2 écoles puissent faire un spectacle en fin d'année scolaire sur le thème des voyages autour du monde (le fil rouge sur les 2 écoles)  
> 1 professeur de tennis pour faire découvrir ce sport aux enfants

Sans oublier, comme chaque année, la traditionnelle kermesse de fin d'année !

Pour suivre nos actualités, consultez et abonnez-vous à notre page Facebook.

En cette fin d'année, les bénévoles de l'APEEP vous souhaitent de passer de bons moments en famille !



## SOURIS À LA VIE



Ce samedi 16 novembre, la salle des Associations débordait de sourires et de joie. L'Association Souris à la Vie a remis à Léonie, entourée de ses parents et de sa sœur jumelle, un chèque de 2800€. Ces fonds ont été collectés lors des 3<sup>èmes</sup> Foulées du Sourire organisées le 15 septembre dernier, grâce à la générosité des participants et des partenaires qui ont offert leur temps et leur soutien financier. Un grand merci à tous, ainsi qu'à la Municipalité de Perrigny et à notre équipe médicale bénévole.

Après l'organisation du Téléthon avec l'aide de toutes les associations, Souris à la Vie prévoit une marche sous les étoiles en 2025, avant de soutenir Louane de Champlost, une amie de Léonie.

Nous vous souhaitons une excellente fin d'année 2024, entourés de vos proches. Continuons ensemble à promouvoir les valeurs de solidarité, de respect et d'énergie.

Françoise MIGEVANT et son équipe

## PERRIGNY ET LES ANNÉES 60-70



L'Association PERRIGNY Années 60/70 vous convie à son Assemblée Générale qui se tiendra le 11 janvier 2025 à la Maison des Associations à partir de 15 heures.

Nous aurons le plaisir de vous détailler notre parcours 2024.

Nous tenons à vous rappeler notre dernière animation à Perrigny, le loto, qui est toujours fort apprécié.

Le but de notre association est de nous retrouver chaque mois pour générer un moment de partage, de joie et de cohésion.

L'année 2025 se profile et nous vous proposons dès à présent le programme des sorties prévues pour le premier semestre :

- Samedi 25 janvier à la salle polyvalente de Perrigny dès 20 h 30 soirée « Salut les Copains » avec le groupe Années 60 et + (petite restauration). Comme chaque année, on danse, on chante dans une chaude ambiance amicale .
- Février : Karaoké avec repas dans une salle privatisée où chacun peut se laisser aller à chanter dans la bonne humeur et la décontraction seul, à deux ou en groupe.
- Mars : Marche en périphérie de la ville d'Auxerre puis visite d'une chocolaterie avec démonstration de la fabrication du chocolat et du Pop-corn, sans oublier la dégustation de ces produits.
- Avril : Une petite visite dans le pays Poyaudin en cours d'élaboration.
- Mai : Pique nique avec plat chaud « Paella » et jeux divers boules, etc....

Pour tout renseignement, merci de contacter Mme Nicole TRAVAILLEE (06 80 13 94 80).

## VIVRE ENSEMBLE

En septembre, 50 adhérents ont découvert les trésors de la Lozère et de l'Aveyron : buron de l'Aubrac, Laguiole, La Couvertorade, caves de Roquefort, Viaduc de Millau et Sainte-Eulalie-d'Olt. Un guide passionnant a enrichi ce voyage très apprécié.

En octobre, 52 participants ont partagé un moment festif lors d'un déjeuner-spectacle au cabaret L'Escapade, à Aiserey.

Du 4 au 8 novembre, en partenariat avec la LPO Yonne, une exposition de photos sur les grues cendrées a été présentée. Nous remercions chaleureusement M. le Maire et son conseil municipal pour la mise à disposition de la salle des mariages, qui a permis d'accueillir 238 visiteurs, parmi lesquels des résidents des Mémoires de Bourgogne et des élèves des écoles de Perrigny.



Prochaines dates à retenir :

- Assemblée générale : 20 février 2025.
- Repas de printemps : 23 mars 2025.

De beaux projets sont en préparation pour 2025, notamment une visite du site des hirondelles de rivage à Charbuy.

Claudette Bounon



## TÉLÉTHON

Comme chaque année, les associations de Perrigny se sont mobilisées pour le Téléthon. Activités sportives et jeux ont rassemblé petits et grands. Ces animations en l'honneur du Téléthon se sont achevées autour d'un vin chaud. Les dons ont permis de collecter la somme de 1 856 €.



## LES BRÉANDES (FOOT à 7)

### Nouveaux Maillots pour Les Bréandes

L'association les Bréandes s'est refait une beauté. Nous remercions les entreprises Turrou menuiserie et Meca'G pour leur sponsoring.



Les deux équipes des Bréandes ont bien démarré la saison grâce à ce bel équipement.

L'entraînement du mercredi a été décalé près de la salle polyvalente, en attendant quelques travaux au terrain de la Barcelle.

Venez supporter nos équipes tous les dimanches matin.

**M. Benjamin Citras,**  
Président de l'association Les Bréandes

## COMITÉ DES FÊTES

Le réveillon du 31 décembre 2024 aura lieu à la salle des fêtes comme tous les ans. Le repas est servi par le traiteur Camu et l'animation par l'orchestre Alain Regnault.

## INSOLITE

### Le saviez-vous ?

Dimanche 27 octobre dernier, notre mairie a revêtu un tout autre visage ! Pendant une matinée, elle a accueilli une équipe de tournage venue réaliser un court-métrage. À l'intérieur, les lieux ont été transformés : un bureau a servi de décor pour des scènes reconstituant un poste de police, tandis que l'entrée grouillait de micros, caméras, acteurs et techniciens. Le secrétariat, quant à lui, a été réquisitionné pour l'ingénieur du son, les assistants, les doublures, et enfin la salle des mariages pour les costumes et multiples matériels informatiques.

Une parenthèse cinématographique qui a pris fin aussi rapidement qu'elle avait commencé, laissant place au décor habituel et institutionnel de la mairie.





## PORTRAIT JEAN CALMUS



Jean est né le 2 mai 1938 à la gare de Perrigny, où sa maman était garde-barrière. Son papa était aide-infirmier à l'hôpital psychiatrique d'Auxerre et exploitait une petite ferme aux Bréandes (vignes, vaches, cochons...).

Issu d'une grande famille de 12 enfants, 2 filles et 10 garçons, il a grandi aux Bréandes.

Il parle de son enfance comme le début d'une vie de labeur. En effet, après l'école, il aidait à la ferme. A cette époque, les Bréandes représentaient seulement une cinquantaine d'habitants. La rue des Vendanges était rythmée par le passage des commerces ambulants (poissonnier, boucher, charcutier, boulanger ...). On pouvait voir aussi les enfants jouer dans la rue, notamment les petites filles promener leurs poupées dans leurs landaus le jour de Noël.

Jean regrette de n'avoir pas toujours pu aller s'amuser à la fête Saint Laurent (le 10 août), un des grands événements festifs de l'année, en raison du travail important à la ferme à cette période.

Pour se déplacer, ses moyens de locomotion étaient la marche à pied, le tacot (avec sa fumée !), et plus tard

la mobylette. Son frère, qui travaillait à Monéteau, s'y rendait tous les jours à pied.

Jean a été scolarisé à Perrigny. La classe était dans l'annexe de la Mairie. Il se souvient très bien de ses instituteurs : Mme Boisot et M. Madelain.

Avec un peu plus de temps que prévu, et des cours du soir, il obtient son certificat d'études à 23 ans.

Appelé sous les drapeaux, puis maintenu, il fait 28 mois, dont 13 en Algérie dans les transmissions.

A son retour, il entre le 10 août 1960 au service de l'Education Nationale, où il est affecté au Collège Gambetta à Auxerre pendant 2 ans. Il s'occupait du service général, notamment au réfectoire. Il y rencontre Raymonde, qu'il épouse en 1962.

3 enfants sont nés de leur union. Aujourd'hui, la famille est composée de 3 petits enfants et d'une arrière-petite-fille.

Il décide de faire construire sa maison actuelle en 1962, 1<sup>ère</sup> bâtisse du lotissement des Bréandes. A cette époque, elle était entourée de champs.

En 1963, à l'ouverture du lycée Fourier,

il participe au déménagement : « rien n'était fini, on montait les lits dans une voiture à bras, c'était incroyable ! ».

A partir de 1966, il passe 2 concours pour devenir OP3 (Ouvrier Professionnel Echelon 3), puis OP2 Spécialité « jardinier espaces verts », pour laquelle il avait déjà de solides connaissances. C'est donc en cette qualité qu'il exerce au lycée Fourier.

En 1986, il est nommé au grade de chevalier de l'ordre national des Palmes académiques.

Son implication dans la vie communale est particulièrement remarquable. Jean est membre du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) depuis plus de 30 ans. Il est également membre de la CCID (Commission Communale des Impôts Directes). Il a fait partie de l'Amicale des Anciens Combattants, qui n'existe plus à ce jour. Il est porteur de drapeau depuis plus de 50 ans à Auxerre et à Perrigny pour toutes les commémorations.

Il donne un coup de main aux seniors au sein de l'association Vivre Ensemble. Pour le Téléthon, il assure la distribution du vin chaud et des friandises.

Il participe au Concours des maisons

fleuries depuis longtemps. Il maintient un superbe fleurissement toute l'année.

Jamais le dernier pour faire la fête, il aime passer le Réveillon du 31 décembre à la salle polyvalente de Perrigny, en compagnie de ses nombreux amis et voisins.

Outre toutes ces occupations, il entretient à merveille ses espaces verts et son potager.

Après la disparition de son épouse en 2021, il a su maintenir le cap et poursuivre toutes ces activités.

On pourrait présenter Jean comme un homme qui a le sens des responsabilités, où la valeur travail est au plus haut. C'est un homme bon, serviable, farceur par excellence, qui aime recevoir et faire plaisir.

Jean est très attaché à son village. Il ne l'a jamais quitté plus de 2 jours d'affilée.

Il nous dit avec un grand sourire : « Quand je ne vois pas mon clocher, je suis perdu ! »

Le Conseil Municipal remercie Jean pour son témoignage, son accueil et son implication dans la vie de la commune.

## VIE DE LA COMMUNE

### ÉTAT CIVIL

#### ILS NOUS ONT QUITTÉS :

DEVIN Bernard, le 10/08/2024  
CHARTIER Alain, le 22/08/2024  
ARDERIU née KIEFFER Monique, le 06/09/2024  
GAGNARD Marcel, le 24/09/2024  
SAUTET née RENAUD Jeanine, le 24/09/2024  
DAUMUR Bernard, le 04/10/2024  
RAMEAU née SOUPAUX Germaine, le 12/10/2024  
POSTIC née GROSETTI Josette, le 20/10/2024

#### BIENVENUE À :

DURY FONTAN Ernest, né le 14/10/2024

### INFOS PRATIQUES

#### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT :

le lundi de 8h00 à 12h00, les lundis,  
mercredis et vendredis de 14h00 à 17h30.  
Tél : 03.86.46.64.17  
mail : [mairiedeperrigny@orange.fr](mailto:mairiedeperrigny@orange.fr)  
Site internet : [www.perrigny.fr](http://www.perrigny.fr)